RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01623
Numéro SIREN : 901 778 969
Nom ou dénomination : AB RESTO

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004728

4728

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : Société AB Resto SARL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 18

Adresse de l'entreprise : 1 Place de la Chaite 38460 CREMIEU — Durée de l'exercice précédent* : 0

Numéro SIRET* : 90177896900039 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	N-1 00000 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	25 577	AC 6 921	18 656	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	119 980	AI	119 980	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	88 365	AQ 10 775	77 590	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	14 593	AS 2 819	11 774	
	Autres immobilisations corporelles	AT	73 542	AU 7 669	65 873	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	322 057	BK 28 184	293 873	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	14 031	BM	14 031	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 624	BW	1 624	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	8 417	CA	8 417	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	110 153	CG	110 153	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	134 226	CK	134 226	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	456 283	1A 28 184	428 099	

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2023

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AB Resto SARL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	52 199	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	57 199	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	186 481	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	82 879	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 312	
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 880	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 347	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	370 900	
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	428 099	

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	217 535	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 27/07/2021 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 428 098.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 978 826.50 Euros et dégageant un bénéfice de 52 198.89 Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 27/07/2021 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 27/07/2021 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			25 577
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			119 980
Installations générales agencements aménagements des constructions			88 365
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			14 593
Installations générales agencements aménagements divers			34 737
Matériel de transport			750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			38 055
TOTAL			176 500
TOTAL GENERAL			322 057

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			25 577	25 577
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			119 980	119 980
Installations générales agencements aménagements constr.			88 365	88 365
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			14 593	14 593
Installations générales agencements aménagements divers			34 737	34 737
Matériel de transport			750	750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			38 055	38 055
TOTAL			176 500	176 500
TOTAL GENERAL			322 057	322 057

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		6 921		6 921
Installations générales agencements aménagements constr.		10 775		10 775
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 819		2 819
Installations générales agencements aménagements divers		3 087		3 087
Matériel de transport		138		138
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 444		4 444
TOTAL		21 263		21 263
TOTAL GENERAL		28 184		28 184



ANNEXE

Exercice du 27/07/2021 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	6 921				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	10 775				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 819				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 087				
Matériel de transport	138				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 444				
TOTAL	21 263				
TOTAL GENERAL	28 184				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	2 142	2 142	
Débiteurs divers	6 275	6 275	
TOTAL	8 417	8 417	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	186 481	33 116	130 136	23 229
Fournisseurs et comptes rattachés	48 312	48 312		
Personnel et comptes rattachés	16 546	16 546		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 150	21 150		
Impôts sur les bénéfices	9 382	9 382		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 400	3 400		
Autres impôts taxes et assimilés	1 402	1 402		
Groupe et associés	82 879	82 879		
Autres dettes	1 347	1 347		
TOTAL	370 900	217 535	130 136	23 229
Emprunts souscrits en cours d'exercice	220 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 519			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	82 879			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	100.0000		50		50

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	25 577	
Total général	25 577	

ANNEXE

Exercice du 27/07/2021 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
HOTEL RESTAURANT LA BATISSE	119 980			119 980	
Total	119 980			119 980	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 624
Dettes fiscales et sociales	22 041
Total	23 665

Le 04/04/2023



AB RESTO

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 place de la Chaite
38460 CREMIEU

901 778 969 RCS VIENNE

RAPPORT DE LA GÉRANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2022

Le soussigné Anthony BONANDRINI, associé unique et gérant de la société AB RESTO, a établi le présent rapport en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 978 827 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 82 953 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 327 227 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 335 246 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 893 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 244 480 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 56 386 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 28 184 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 2 423 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 997 840 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 63 940 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -2 202 euros, il s'établit à 61 738 euros.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -157 euros.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 9 382 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 52 198,89 euros.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 428 099 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 52 198,89 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	52 198,89 euros
A la réserve légale	500,00 euros
Solde	51 698,89 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 51 698,89 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 57 198,89 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

Convention conclue par l'associé unique avec la Société :

Convention de compte courant d'associé

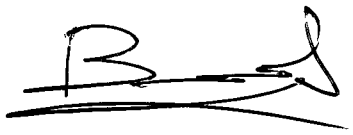
GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

Fait à CREMIEU
Le 12 mai 2023

Anthony BONANDRINI
Associé Unique et Gérant



AB RESTO

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 place de la Chaite
38460 CREMIEU

901 778 969 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 mai 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 52 198,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	52 198,89 euros
A la réserve légale	500,00 euros
Solde	51 698,89 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 51 698,89 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance